

LE PRIX TONY GARNIER

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine

PRIX 2025

LE PRIX TONY GARNIER

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine

PRIX 2025

LE PRIX TONY GARNIER

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine

Le Prix d'urbanisme Tony Garnier commémore une double histoire, une double mémoire.

Celle de Tony Garnier, illustre précurseur de la production de l'architecture de la ville, théoricien, pédagogue et concepteur de la complexité et de l'ouverture dans l'urbanisme de projet. Atypique, d'une certaine manière, dans la mesure où il précède le mouvement moderne sans en risquer les déviations.

La mémoire de l'atelier d'urbanisme Tony Garnier, d'autre part, structure d'enseignement en atelier-école, lieu de création pluridisciplinaire qui réunissait des étudiants diplômés de l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris, et de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, à l'initiative de ses deux fondateurs André GUTTON et Robert AUZELLE.

Le prix reprend dans ses statuts les principes de cette formation : étude globale et située d'une question urbaine d'actualité ; intervention locale opérationnelle mettant en œuvre une stratégie d'aménagement et de construction ; élaboration, partagée avec le jury, du programme d'étude et des prestations contractuelles au cours d'une négociation à trois degrés.

Le prix met en compétition des jeunes professionnels de l'urbanisme et de l'architecture à la rencontre de ces deux disciplines issus des Instituts d'urbanisme universitaires et des Ecoles Nationales supérieures d'architecture et des Ecoles nationales supérieures du paysage.

Il a auditionné et récompensé des projets traitant des grandes questions polémiques de notre époque : le renouvellement des quartiers anciens, la reconversion des friches industrielles et ferroviaires, le réaménagement des entrées de ville, la reconquête des tissus intermédiaires d'entre-ville, la densité et l'épaisseur des lieux de centralité, la recomposition de la nature en ville et des paysages, les lisières urbaines et l'étalement urbain, l'évolution des milieux urbains face au dérèglement climatique et aux conditions de la transition écologique, etc...

Informations sur le site www.prixtonygarnier.fr

PRIX TONY GARNIER 2025

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine

En application de l'étude globale d'une question urbaine d'actualité, les candidats au Prix d'urbanisme et d'architecture de la ville Tony GARNIER développent une intervention opérationnelle et la stratégie de son aménagement, ainsi que sa faisabilité économique.

Ils en construisent progressivement le programme avec le Jury au cours de trois phases d'entretiens successives.

Les thèmes proposés cette année par les candidats retenus pour la présentation finale du Prix 2025, sur des études de cas différentes, traitent tous des rapports ville-campagne aux lisières territoriales, de l'étalement urbain et de la ruralité, ainsi que de l'approche environnementale d'une mixité agro-urbaine.

Conformément aux objectifs de la Fondation du Prix d'urbanisme Tony GARNIER, ils proposent de théoriser les études globales de grands territoires urbanisés à partir de projets de réalisation opérationnelle.

Anne LACROIX. Arch. DE. ENSA Grenoble

Pontarlier. Réunion de deux mondes

Cohésion et alliances entre territoire rural et économie transfrontalière. Une ville de campagne marquée par l'activité et les foires agricoles d'élevage. L'étude générale problématise la conséquence de l'étalement urbain sur les périphéries rurales, sur la dédensification du centre-ville, ainsi que la croissance démographique importante due à la mutation frontalière. Le projet de ville, contractuel et partagé, de recentrage du territoire, de renforcement des liens agro-urbains, de maîtrise du pôle d'attraction et d'investissement des qualités patrimoniales, conduit à une application pour un secteur opérationnel d'habitat, de réaménagement des espaces publics et d'équipements de distribution agro-alimentaire. Le projet est complété par la préfiguration et les moyens d'entreprendre les aménagements à engager.

Maxime FERRARI. Arch. DE. INSA Strasbourg

Ouvrir la voie. Acheminer la transition vers la Haute Vallée de la Thur

Le patrimoine industriel textile de cette vallée alsacienne, proche de Mulhouse, est en mutation paysagère due au mitage non maîtrisé de l'entité rurale, progressivement artificialisée.

Le projet s'appuie sur l'ancienne voie ferroviaire qui structure le territoire, comme levier bio-régional alternatif à la dominante routière. Ce premier volet autour de la remobilisation du patrimoine de transport (tram-train) est suivi d'un second volet urbain sur le pare de Wesserling et sa double gare, site expérimental de la fabrique d'une nouvelle ruralité.

Il propose une recomposition en trois grands parcs : habité et densifié, productif renouvelé, culturel et paysager, valorisant le patrimoine agro-industriel autour des nouvelles polarités rurales.

Le phasage est décrit par des scénarios de réalisations, dont le guidage assurera la médiation auprès des acteurs de la vallée et l'évolution du processus généralisable de projet.

Théophile BIANCIOTTO. Arch. DE. ENSA Versailles

Les villes ceintes. Anneyron ou l'avenir de la péri-ruralité.

Le mitage territorial de la commune est comparé à une fiction centripète de réorganisation de cette forme urbaine de la Drôme et de ses limites de croissance. A partir du schéma radical d'orientation foncière d'une utopie péri-rurale, le projet étudie des dispositifs de recomposition des lisières urbanisées et des patrimoines, agricole et bio-climatique. L'étude argumente la progression de l'artificialisation, la dé-cohabitation du centre du village et les effets de déséquilibre des espaces naturels et cultivés périphériques.

La conception d'interventions ponctuelles de renouvellement foncier et des enceintes environnementales conduit à chercher une croissance acceptable, une préservation de trames vertes et bleues, un gabarit critique d'urbanisation et de seuils, ainsi que des scénarios de décompression des tissus d'habitat du centre-bourg.

Plusieurs hypothèses d'aide à la décision (appropriation foncière publique, dissociation de propriété du sol et du sur-sol, remembrement et réorganisation de l'espace public) sont testées sur des secteurs spécifiques pour illustrer la stratégie opérationnelle et les directives d'aménagement.

*

En fonction de la pertinence et du niveau d'aboutissement des réponses apportées aux objectifs et aux prestations du Prix d'urbanisme et d'architecture urbaine Tony GARNIER : étude globale d'une question urbaine d'actualité, application à un secteur urbanisé incitatif, stratégie d'aménagement, **le Jury décide à la majorité d'attribuer le Prix Tony GARNIER 2025 à**

Maxime FERRARI. Architecte DE. - Ouvrir la voie.

Acheminer la transition vers la Haute Vallée de la Thur

pour cette proposition de planification territoriale de la campagne, de la méthodologie de choix et de processus de réorganisation de l'occupation des sols urbanisés et des paysages, ainsi que des conditions et de la stratégie de mise en œuvre des réalisations dans la durée. Cette contribution prospective constitue une réponse généralisable aux volontés de la Fondation Prix Tony GARNIER.

En fonction de la qualité des deux autres projets et de la justesse des questions urbaines étudiées, ainsi que de la présentation de leur méthodologie, **deux mentions 2025 sont attribuées à la majorité à**

Anne LACROIX. Architecte D.E. - Pontarlier. Doubs. La réunion de deux mondes.

Cohésion et alliances entre territoire rural et économie transfrontalière

Théophile BIANCIOTTO. Architecte D.E. Les villes ceintes. Anneyron ou l'avenir de la péri-ruralité.

Paris, le 15 avril 2025

Pour le Jury,

Bertrand DE TOURTIER

Président du Jury

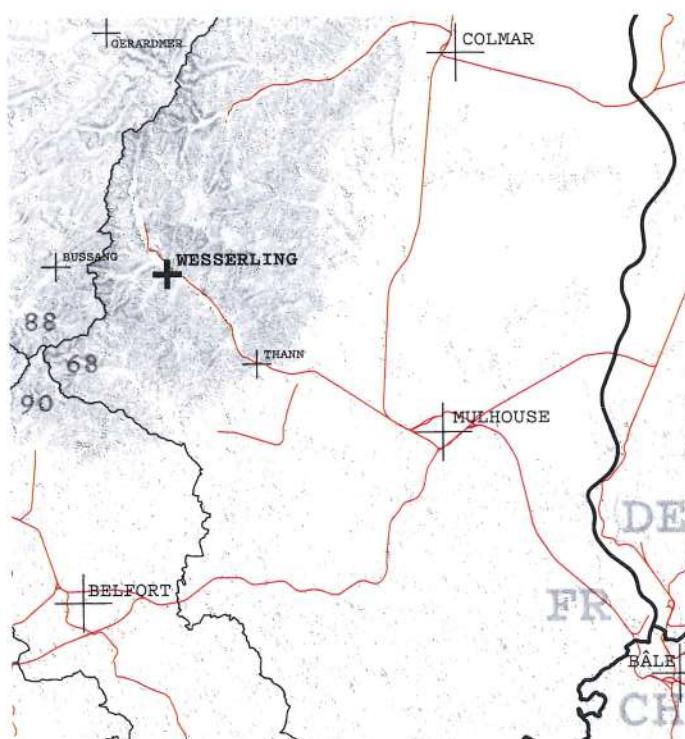
Fondation Prix Tony Garnier

OUVRIR LA VOIE

Acheminer la transition vers la Haute Vallée de la Thur

PRIX TONY GARNIER 2025

Maxime Ferrari - Architecte DE
maxime-ferrari@orange.fr
24, rue du chanoine Straub 67100 Strasbourg

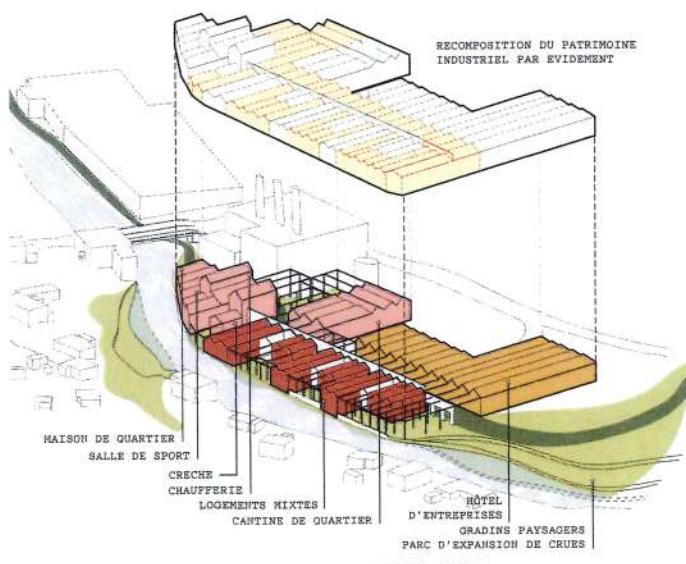


PLAN DE SITUATION : VALLÉE DE LA THUR & PARC DE WESSERLING

La vallée de la Thur est une vallée haut-rhinoise située à la porte des Vosges à vingt kilomètres de Mulhouse. Elle connaît une riche histoire mêlant nature et culture, forgeant à travers le temps un double profil spatial entre le clocher et la cheminée et regroupant paysans-fermiers, paysans-artisans ou encore paysans-ouvriers.

A la suite de la crise du textile, la vallée connaît des mutations et s'éloigne de son patrimoine fermier, industriel et ferroviaire. L'économie spatiale s'oriente alors autour du mode routier et les paysages d'autan s'enrichissent, la richesse des étages écologiques se fragilise. Les modes de vie modernes s'accompagnent d'un mitage non maîtrisé, d'un risque de crue toujours présent et d'une mutation du climat.

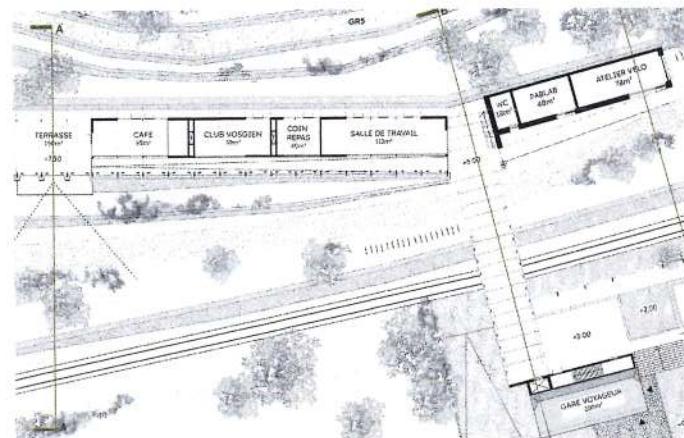
Le potentiel du patrimoine ferroviaire sommeille : le récent projet de tram-train ne parvint que jusqu'à l'entrée de la vallée, et le mode routier l'emporte sur le chemin de fer. Pourtant, cette ligne de desserte fine du territoire tisse de nombreux liens entre l'urbanité, l'histoire, les modes de vie, les ressources et le paysage de la vallée.



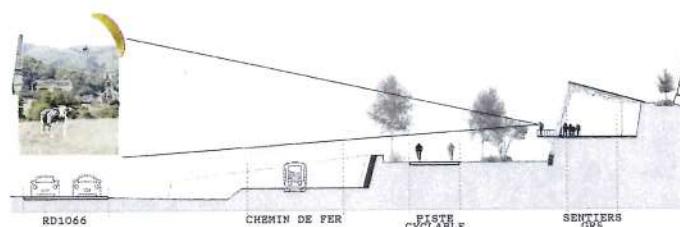
UN QUARTIER INDUSTRIEL MIXTE

Ce projet choisit le chemin de fer comme levier territorial pour acheminer une vision biorégionale jusque dans la haute vallée, faisant le pari que cette mobilité ait la capacité de mener aux enjeux productifs, paysagers et habitants.

Il a pour ambition de traiter un premier volet territorial traitant de la remobilisation du patrimoine ferroviaire comme levier de transitions, suivi d'un second volet urbain concentré sur un point névralgique de la **Haute Vallée de la Thur**, le **Parc de Wesserling**, site pilote expérimental de la fabrique d'une nouvelle ruralité autour du chemin de fer.



LA GARE : NOUVELLE POLARITÉ RURALE AUX SERVICES MULTIPLES



UNE MOBILITÉ RURALE PLURIELLE ARTICULÉE AUTOUR DU TRAIN

De nouveaux modèles de gare endosseraient davantage de fonctions qu'une simple gare de rabattement :

- La gare habitante articulerait une forte intermodalité couplée à des services habitants du quotidien,
- La gare logistique assumerait son rôle d'interface rail-route en massifiant les flux de matières de la vallée et en favorisant les circuits courts,
- La gare culturelle jouerait alors le rôle de porte d'entrée paysagère, intrinsèquement liée à son territoire proche et proposant des services touristiques durables.

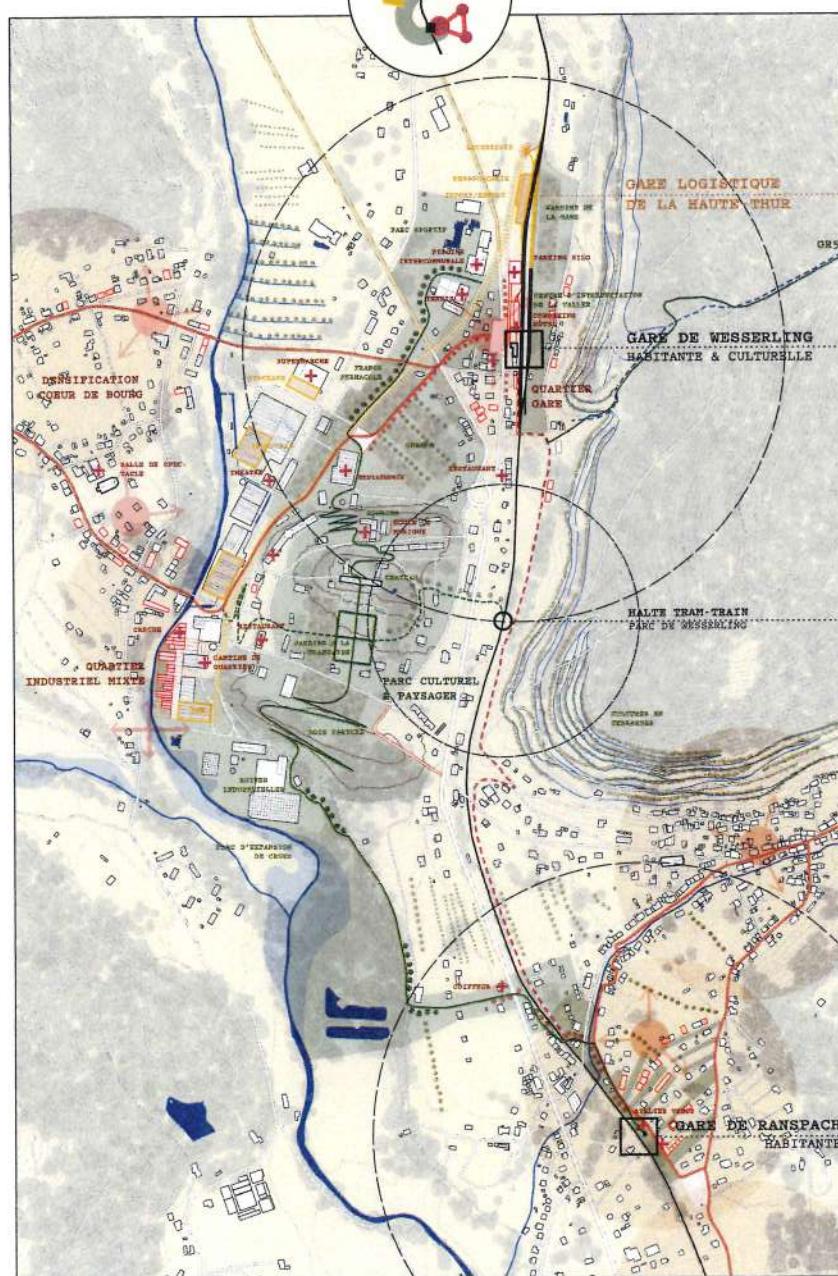
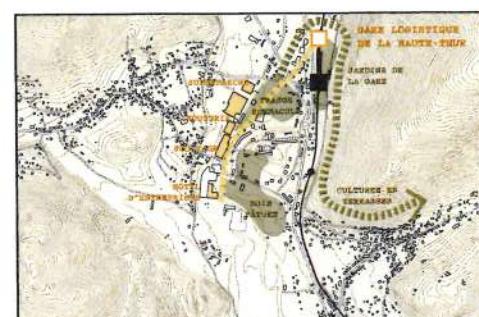
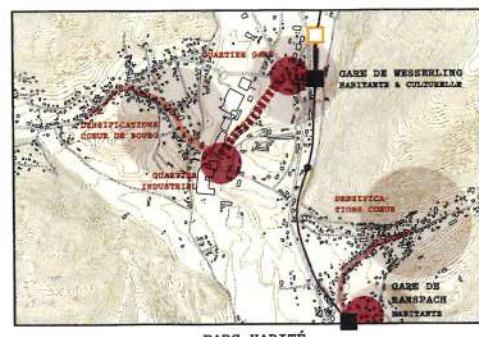
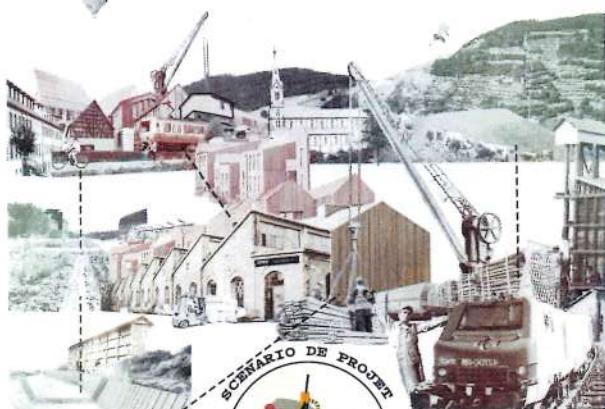
Autour de ces dernières se développeraient de nouvelles typologies rurales à différents niveaux de densité, sollicitant d'abord le patrimoine existant composé par le pavillonnaire et le patrimoine industriel en reconstruisant leurs limites, leurs usages et leurs mobilités.



LA GARE : PORTE D'ENTRÉE PAYSAGÈRE

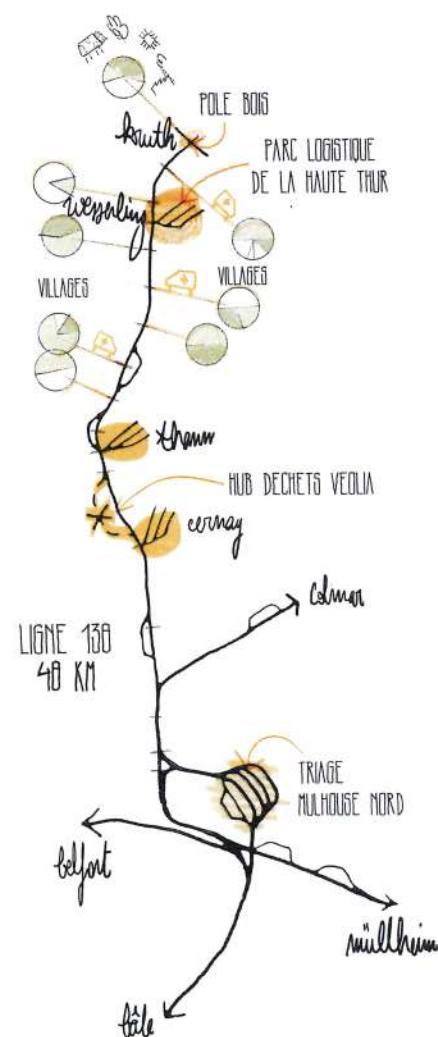
Ces nouveaux modèles de gare engendreraient alors la recomposition du Parc de Wesserling en trois grands parcs : habité et densifié, productif et logistique, culturel et paysager, valorisant le patrimoine agro-industriel autour de nouvelles polarités rurales ainsi que sa médiation auprès des acteurs de la vallée.

Le placement des gares ménage différents rapports ruraux et spatiaux : il semble alors nécessaire de mettre en place des études scénaristiques pouvant être évaluées. Le développement du projet met en avant le rôle de l'architecte & urbaniste comme médiateur entre les acteurs du territoire réunis autour de la mobilité, dans le but de créer un processus de projet reconductible.



SCÉNARIO DE RECOMPOSITION DU PARC DE WESSERLING AUTOUR D'UNE DOUBLE GARE

Deux scénarios d'aménagement contrastés autour du Parc de Wesserling sont étudiés, analysés et évalués au regard d'une structure de critères définis par ces groupes d'acteurs, esquissant chacun une nouvelle image de ville rurale développée autour du rail tantôt longitudinale, tantôt transversale.



ESQUISSE D'UNE LOGISTIQUE FERROVIAIRE DE PROXIMITÉ

PONTARLIER

RÉUNION DE DEUX MONDES

COHÉSIONS ET ALLIANCES ENTRE TERRITOIRE RURAL ET ÉCONOMIE TRANSFRONTALIÈRE

AVANT-PROPOS ET RAPPELS

LE HAUT-DOUBS, DICHOTOMIE MULTIFACTORIELLE

Les hauts plateaux du Doubs se trouvent à l'est de la Franche-Comté et bordent la frontière suisse. Connue pour son relief, ses lacs et ses forêts de résineux, le Haut-Doubs est un secteur singulier, au terroir marqué et à la situation géographique inédite. Le territoire est avant tout très rural, profitant aux activités agricoles, en écrasante majorité pour de l'élevage laitier de Montbéliardiens sur trois AOP.

Au cœur de cette campagne, Pontarlier est le pivot et le point névralgique de nombreux axes importants et compte 28 000 habitants dans son agglomération avec une densité dix fois supérieure au reste du territoire (45 hab./km² généralement sur l'ensemble du secteur).

Outre ce cadre champêtre et rural, le Haut-Doubs demeure

néanmoins un espace frontalier, qui plus est avec la Suisse, ce qui engendre de nombreuses mutations dans son paysage. Avec un salaire nettement supérieur à la moyenne française, les travailleurs frontaliers et les suisses consommant en France génèrent une économie dynamique et prospère, dont le développement est même difficile à contenir. D'autre part, chaque année, le Haut-Doubs enregistre une croissance démographique bien au-dessus des moyennes régionales, avec des arrivées, surtout de jeunes actifs, espérant décrocher un emploi dans l'eldorado suisse.

Cette évolution démographique unique engendre ainsi un déséquilibre du territoire, avec des populations à loger et des équipements à créer (notamment établissements scolaires).

RECONNECTER LE TERRITOIRE

MOBILITÉS DIVERSIFIÉES, PERTINENCE ET FUTURE NÉCESSITÉ

Objectifs :

- Désgorgement du traffic routier à l'échelle territoriale, extrêmement dense suivant les moments de la journée.
- Crédit d'un meilleur accès au centre ancien pour inciter les consommateurs et/ou habitants à réinvestir le quartier.

Aménagements :

- Remise en service des lignes ferroviaires secondaires intercommunes.
- Crédit de pistes pédestres et cyclables permettant de reconnecter les communes du Grand Pontarlier, pour les trajets quotidiens comme pour les balades en dehors de la ville.
- Mise en place de deux lignes de bus régulières au sein de l'agglomération pontissalienne, pour desservir l'ensemble des secteurs.
- Mise en place de deux parkings-relais permettant de limiter les stationnements au centre-ville tout en facilitant l'accès.
- Pour les douanes frontalières les plus fréquentées, favorisation du covoiturage avec voies et aires de rendez-vous dédiées.

MAÎTRISER LE POLE D'ATTRACTION

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE, RARÉFACTION DU FONCIER

Objectifs :

- Optimisation du foncier au sein de l'enveloppe urbaine.
- Amélioration du cadre de vie (limitation des îlots de chaleur, création d'espaces publics qualitatifs et arborés).
- Réhabilitation d'îlots mal exploités pour permettre la création de nouveaux logements.

Aménagements :

- Réinvestissement des friches et exploiter les dents creuses, essentiellement en logements sociaux ou accessibles et des bureaux ou commerces de proximité au centre-ville, en limitant la spéculation immobilière.
- Cadre et création des cahiers des charges précis lors des différentes ventes de parcelles pour maîtriser les formes urbaines, les hauteurs et espaces de respiration.
- Mixité des programmes dans certains îlots des zones commerciales pour fédérer davantage les espaces urbains et anticiper l'évolution du parc commercial.
- Crédit des îlots de fraîcheur au centre-ville.

RENFORCER LES LIENS VERTUEUX

MIXITÉS PROGRAMMATIQUES, COHÉSION ET SYMBIOSE

Objectifs :

- Reconexion entre les pontissaliens et l'agriculture locale par différents facteurs pour une meilleure connaissance et compréhension de leur environnement :
- Au niveau consommation, incitation aux circuits courts.
- Au niveau pédagogique, information des visiteurs (et futurs consommateurs), favorisation de l'agro-tourisme.

Aménagements :

- Conservation de l'ensemble des terres agricoles (clairement poussé par les filières AOP) et favoriser la mixité des pratiques et exploitations agricoles au sein d'un même secteur.
- Mise en commun des moyens des exploitations pour la mise en place de lieux de vente directe et/ou d'espaces permettant la mise en place d'événements ponctuels (marchés, foires...).
- Favorisation des liens entre habitants du quartier et exploitations agricoles avec une sensibilisation dès l'école, avec jardin et potager pédagogiques, visites ponctuelles des fermes et leur productions.

INVESTIR JUSTEMENT LES RURALITÉS

TYPOLOGIES TRADITIONNELLES, POTENTIELS ET RESSOURCES

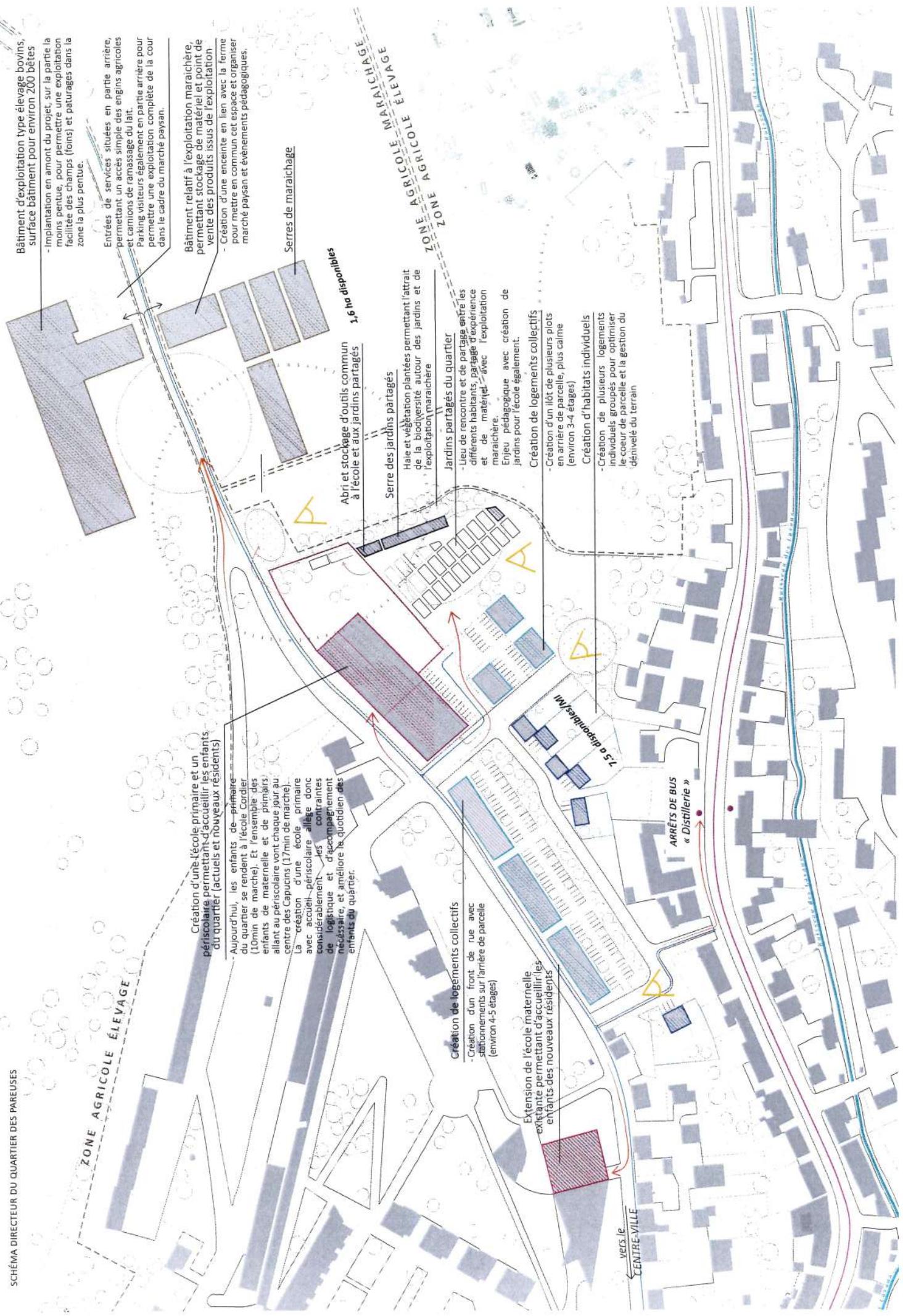
Objectifs :

- Remise en valeur du patrimoine local, ses typicités et sa mémoire, tout en l'adaptant au mieux à nos modes de vies contemporains.
- Réhabilitation d'existant mal exploités pour permettre la création de nouveaux logements.

Aménagements :

- Inventaire des fermes délaissées ou en partie inexploitées au sein des communes.
- Proposition d'acquisition ou de plan de subventions favorisant la rénovation/réhabilitation de ces habitats.
- Analyse des existants et création de plan-guide permettant de caractériser les contraintes et points positifs de la bâtie, pour proposer rapidement une solution adaptée à la typologie.

SCHÉMA DIRECTEUR DU QUARTIER DES PAREUSES



Les villes ceintes

*ou l'avenir de la péri-ruralité

Auvergne-Rhône-Alpes, Drôme des collines, Anneyron (26)

Théophile Bianciotto . architecte d.e

27 rue Keller Paris XI

bianciottotheophile@gmail.com

Entre zones industrielles florissantes et vergers fertiles, proximité des grands pôles stratégiques de la vallée du Rhône, le paysage remarquable de la Drôme, lui confère le solde migratoire le plus fort de la région.

Un territoire dynamique

A proximité de gares multimodales, la plaine gagne en popularité depuis une cinquantaine d'année et voit fleurir une myriade de zones industrielles et constructions de lotissements en périphérie de ses villages. La surface urbanisée a ainsi triplé depuis 1950, l'arrivée de chaque nouveau rhôdanien suscitant 700m² de surface imperméabilisée supplémentaires. On retrouve cette situation contemporaine de péri-ruralité sur près de 40% du territoire habité par 1/3 de la population.

Une croissance acceptable ?

Cette croissance importante provoque un déséquilibre qui commence à se percevoir dans le paysage. L'agriculture et l'aménagement urbain ont chacun des ambitions de croissance qui se font concurrence pour le foncier national. En s'inspirant des calculs du « jour de dépassement de la Terre » (Calcul annuel selon l'ONG Global Footprint Network), nous pourrions pronostiquer le “Jour de dépassement des terres fertiles”, c'est-à-dire le gabarit urbain maximal atteignable pour conserver la superficie de terres agricoles et naturelles optimum pour nos besoins (alimentaires, puits carbone, biodiversité). Ce jour est-il déjà dépassé ? Ce gabarit maximal serait un indicateur pour positionner les fondements d'un urbanisme durable.

Quels scénarii critiques peut-on envisager pour éviter l'étalement urbain dans les territoires péri-ruraux?

Une méthodologie pour déconstruire une forme urbaine culturelle

Conscients de la complexité de cette situation, marquée par des enjeux multiples et des acteurs variés, ce projet propose une méthodologie de conception visant à repenser collectivement les formes architecturales hérogénoïques existantes. Il cherche à renverser nos réflexes architecturaux, économiques et sociaux afin de créer un espace de réflexion intellectuelle pour les concepteurs. Pour ce faire, il faut s'imposer un nouveau cadre théorique, de nouvelles règles d'urbanismes, pour s'exercer à imaginer des utopies péri-rurales.

Les limites spatiales de notre tolérance environnementale

Comme une analyse futurologique, nous observerons quatre scénarii de croissance péri-rurale pour ensuite développer le principe de «villes ceintes». Plan manifeste, ce projet propose une urbanisation inversée, débutant à partir d'une limite extérieure. En prévision de l'anthropocène à venir, il incarne un choix collectif des citoyens, des élus et des concepteurs, qui déterminent ensemble la jauge foncière définitive de la ville. De manière provocatrice, il s'agit de définir des 'enceintes environnementales', comme une démonstration théorique de l'espace symbolisant les limites de notre tolérance à l'imperméabilisation. Face à l'impuissance collective vis-à-vis des enjeux actuels, cette approche permet de prendre conscience de la finitude de l'espace et des ressources. Sonnant le glas d'un modèle culturel conventionnel à dépasser, il invite les aménageurs du territoire à se réinventer.

Une forme urbaine et une intégration exigeante dans un écosystème

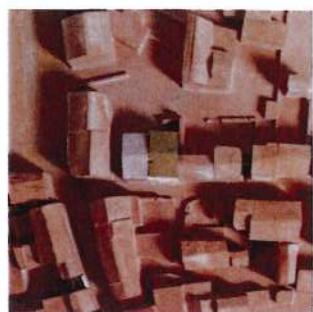
La notion de frontière est étroitement liée à celle de l'implantation et de la forme. Quelle limite définir ? Il ne s'agit évidemment pas de construire un mur, car la question de la protection n'est pas ici un enjeu, mais plutôt d'adopter une approche contemporaine de la frontière et du seuil. Le projet débute comme une lisière poreuse, une interface fluide entre deux écosystèmes imbriqués. Au cœur d'une plaine agricole de 100 km², la grille des champs céréaliers, les canaux et les rangées de vergers coexistent avec les bandes forestières qui ceignent les collines. L'élaboration d'un plan d'aménagement viable dans ce paysage n'est possible que s'il s'intègre harmonieusement aux trames vertes et bleues existantes, favorisant ainsi les continuités biologiques participant aux bénéfices écosystémiques agricoles.

Cela devient un véritable exercice de couture urbaine et paysagère, nécessitant une attention particulière à chaque élément du paysage rencontré : chemins agricoles, vergers, puits, bassins versants, arbres remarquables, etc.

À partir du cas d'étude du village d'Anneyron, nous pouvons identifier cinq situations urbaines distinctes. Sur le principe de motif urbain, le projet travailler simultanément l'échelle du projet et celle de la cité.

Ua.

Rénover le centre bourg



(Co)propriété et locatif

Il s'agit de renouveler les grandes propriétés vieillissantes en offrant de nouvelles formes de logements intermédiaires. Ce renouvellement est permis grâce à la subdivision des grandes bâties dauphinoises, la dé-densification du tissu bâti, la démultiplication des accès et la création d'espaces extérieurs généreux.

Ue.

Renouveler les lotissements



(Co)propriété et locatif

Il s'agit d'encourager les propriétaires privés à développer des projets d'extensions ou de divisions parcellaires pour proposer un nouveau parc locatif de logements intermédiaires.

Pour cela il faut donner les moyens administratifs (PLU) et avantages financiers aux propriétaires (Taux préférentiels) afin d'encourager la **micro-promotion rurale**.

Na'.

Nouveaux quartiers et lisière



BRS Accession - locatif - coopératif

Le BRS s'inspire des Community Land Trusts (CLT), apparus aux États-Unis dans les années 1970. Ces organismes à but non lucratif possèdent et gèrent des terrains dans l'intérêt de la communauté, offrant des logements abordables tout en prévenant la spéculation immobilière.

Le ménage devient **plein propriétaire du logement mais reste locataire du terrain** via une redevance versée à l'Organisme de Foncier Solidaire (OFS).



Théophile Bianciotto . architecte d.e
27 rue Keller Paris XI
bianciottotheophile@gmail.com

■ Surface urbaine depuis 1970
□ Urbanisation de 1970 à 2020

LE PRIX TONY GARNIER

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine

LISTE DES PRIX DE 1984 à 2025

PRIX TONY GARNIER 1984

Bernard PEYRICHOU

PRIX TONY GARNIER 1985

Olivier JUREDIEU

PRIX TONY GARNIER 1986

Prix non attribué

PRIX TONY GARNIER 1987

Prix non attribué

PRIX TONY GARNIER 1988

Karim et Soraya MOKDAD

Mentions - Céline FAVREAU - Christophe BENTE

PRIX TONY GARNIER 1989

Florence HOUDY-CREPUS

Mention - Emmanuel PERETTI de la ROCCA

PRIX TONY GARNIER 1990

Abdel-Halim FAIDI

Mentions - José CALVERA - Thierry MAZELLIER - Martine GIROUSSE - Nathalie CURTET

PRIX TONY GARNIER 1991

Marina KOSKINA

Mention - Valérie GUILLE

PRIX TONY GARNIER 1992

Mentions - Fabienne COMMESSIE - Hélène MORGADO - Marie BELLON de CHASSY - Virginie BREGAL

PRIX TONY GARNIER 1993

Gilles SENSINI

Mentions - Nathalie TARDAT - Luc MONSIGNY

PRIX TONY GARNIER 1994

Edouard MANINI

Mention - Louise-Annabelle NOBLE

PRIX TONY GARNIER 1995**Céline GRIEU**

Mentions - Joël RUTTEN - Kriti SIDERAKIS

PRIX TONY GARNIER 1996

Mentions - Corinne MARTI - Fethi MEBROUK - Selim MALOUM - Eric THOMAS - Léticia MIGLIORE - Frédéric LONDEIX

PRIX TONY GARNIER 1997**Eric YAÑEZ-THIRÉ**

Mentions - Jérôme SOLARI - Clément VERGELY

PRIX TONY GARNIER 1998**Laetitia LESAGE - Laeticia MERIMEE - Guillaume BELLUS - Adrien HENOCQ - Stéphane ROUAULT**

Mention - Emmanuel REDOUTEY

PRIX TONY GARNIER 1999**Emmanuelle BLANC - Ecole d'architecture Paris Tolbiac**

Entre Villeurbanne et Vaux en Velin

Révéler un territoire. La Grande Ile, à la confluence du canal de Jonage et de Méribel, et du Rhône.

PRIX TONY GARNIER 2000**Daria HORSCH - Ecole d'architecture Paris la Seine**

Un quartier évolutif à Rome

Stratégie pour une planification interactive.

PRIX TONY GARNIER 2001**Matthias ARMENGAUD - Ecole d'architecture de Versailles**

De Marseille à Port Saint Louis. Le site de Châteauneuf les Martigues.

Quel traitement pour la ville territoire.

PRIX TONY GARNIER 2002**Blandine HOUSSAIS - Architecte DENSAIS Strasbourg**

Saint Brieuc, le site de l'estuaire

Territoire entre deux eaux.

PRIX TONY GARNIER 2003**Julien ROUBY - Architecte DENSAIS Strasbourg**

Direction Annonay

Reconversion d'une entrée de ville.

PRIX TONY GARNIER 2004**Magali VOLKWEIN - Architecte DENSAIS Strasbourg**

Londres, rive Sud

Une greffe urbaine

Entre ville et voie, voyage et ancrage.

PRIX TONY GARNIER 2005

Gaëtan ENGASSER. Nikola RADOVANOVIC - Architectes DPLG Paris la Villette

Paris, 12^{ème} arrondissement

Entre plate-forme SNCF et tissu parisien

Les franges de la mobilité, transformation des apparences.

PRIX TONY GARNIER 2006

Odile SCHITTLY - Architecte DENSAIS Strasbourg

Revitalisation du centre-ville d'Altkirch

Une alternative à l'étalement urbain

La place esplanade Xavier Jourdain.

PRIX TONY GARNIER 2007

Haiying XIE. Bin LUO - Architectes DPLG Paris la Villette et Malaquais

Paris. Le quartier des Halles. Méandre entre ténèbre et clair.

PRIX TONY GARNIER 2008

Anne LIOGIER - Architecte DPLG ENSA Montpellier

Béziers. La colline Saint Jacques. Restructuration de l'ilot de l'ancien couvent des Capucins.

Prix TONY GARNIER 2009

Halimatou MAMA. Soavouba TIEMTORE - Architectes D.E. ENSA Grenoble

Ouagadougou. Métropole africaine du 3^{ème} millénaire. Du quartier spontané au projet de sol.

PRIX TONY GARNIER 2010

Prix non attribué

PRIX TONY GARNIER 2011

Wafa LAKELAK - Architecte Diplômée École Spéciale d'Architecture

Alger. Un port habité. Les nouvelles limites ville-port.

PRIX TONY GARNIER 2012

Natacha MANKOWSKI - Architecte Dipl. Ecole Spéciale d'Architecture

New York. East River project. The Brooklyn Inlet.

PRIX TONY GARNIER 2013

Marie Charlotte LEMOINE. Nans VORON - Architectes D.E. ENSA Paris Val de Seine

A Caen la mer. Entre Orne et Canal

Urbanisation adaptable de la presqu'île de Caen à Ouistreham

PRIX TONY GARNIER 2014

Céline CASSOURRET. Aude PINAUT - Architectes D.E. ENSA Nantes

Buenos Aires. La Gloria II. Un quartier spontané entre ville et pampa.

PRIX TONY GARNIER 2015

MARION RHEIN - Architecte D.E. ENSA Paris Malaquais

Vitry sur Seine. La ville co-ordonnée.

ZAC Rouget de l'Isle - Contre-projet.

PRIX TONY GARNIER 2016

Prix partagé ex-aequo

Fanny GONZALEZ de QUIJANO. Quentin MORISE - Urbanistes diplômés Institut d'Urbanisme de Grenoble

Metz. Frescaty. BA 128. L'Air(e) de Rien

Quentin MADIOT - Architecte D.E. ENSA Versailles

Grand Londres Nord. Tottenham. La Métropole productive.

Clotilde MEDA - Architecte Dipl., Master Urbanisme INSA Strasbourg

Caen. Le Chemin Vert. Un quartier entre béton et bitume.

PRIX TONY GARNIER 2017

Maxime GUERY - Architecte D.E. ENSA Nancy

Dijon. Lisière. Habiter et cultiver pour régénérer.

PRIX TONY GARNIER 2018

Natalia IZARET-TIMANTSEVA - Urbaniste DIUP. Architecte D.E. ENSA Paris la Villette. Docteur en Architecture Institut de Moscou

Paris. Mise en valeur touristique et patrimoniale de Montmartre.

PRIX TONY GARNIER 2019

Prix non attribué

Mentions à

Ophélie LACHAUD. Laura SICOT - Arch. D.E. ENSA Paris Val de Seine

Grand Paris. Aulnay-sous-bois. Une cité gastronomique

Damien LAURENT - Architecte D.E. ENSA Clermont Ferrand

Gannat. Reliances tectoniques.

PRIX TONY GARNIER 2020

Edouard CRANCÉE. Dominique NAQUIN. Benjamin SONNET – Architectes DE. ENSA Paris la Villette ; Urbanistes ENPC. Ing. ESTP

Etude urbaine sur la résilience des territoires industriels

Autour de la Maison de la Métallurgie du Nord.

Trith Saint Léger. Hauts de France.

PRIX TONY GARNIER 2021

Albane LACROIX- Architecte DE. INSA Strasbourg

Le Paris agricole. Italie. Choisy. Olympiades

Mention à **Salma KHOUDMI – Architecte DE. ENSA Paris Belleville.**

Urbaniste Ecole Urbaine de Paris

Tétouan. Le quartier d'habitat spontané Korrat Sbaa.

PRIX TONY GARNIER 2022

Prix non attribué

Mentions à

Hugo CHIAPPORI. Marion GERLIER. Architectes DE. ENSA Lyon

Villeurbanne. Quartier du Tonkin. Des rez de dalles au rez de ville.

Justine HOTELIER. Meryem TOUATI. Architectes DE. ENSA Lyon

Lyon Vénissieux. Les Minguettes « Cité balnéaire ».

Bastien LIENHARD. Architecte DE. INSA Strasbourg

Palerme. La Kalsa. Nouvelle lisière urbaine.

PRIX TONY GARNIER 2023

Emma SCIEUX- Architecte DE. Ingénieure en génie civil. INSA Strasbourg

Regnёville. La mer monte.

Palimpseste d'un territoire mouvant.

PRIX TONY GARNIER 2024

Prix non attribué

Mentions à

Lucas DARCY. Léo PAUVAREL. Architectes DE. ENSA Paris la Villette

Paris Bercy. Ré-inventer la gare dans la ville

Camille TRINQUECOSTES. Architecte DE. INSA Strasbourg

Strasbourg. La ville dense face aux enjeux de la décroissance

Terrain d'expérimentation de l'habiter collapsosophiste

PRIX TONY GARNIER 2025

Maxime FERRARI. Architecte DE. INSA Strasbourg

Ouvrir la voie. Acheminer la transition vers la Haute Vallee de la Thur

Mentions à

Anne LACROIX. Architecte D.E. ENSA Grenoble

Pontarlier. Doubs. Réunion de deux mondes.

Cohésion et alliances entre territoire rural et économie transfrontalière

Théophile BIANCIOTTO. Architecte D.E. ENSA Versailles

Les villes ceintes. Anneyron ou l'avenir de la péri-ruralité

JURY DU CONCOURS PRIX TONY GARNIER

CONCOURS D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE URBAINE

Le Jury du Prix d'urbanisme **Tony GARNIER**, constitué de 9 membres dont 2 personnalités associées ou extérieures, 2 urbanistes au moins, et 5 architectes membres de l'Académie, est composé de :

Natalia IZARET-TIMANTSEVA
Pascale JOFFROY
Wladimir MITROFANOFF
Marie-Marie PENICAUD
Emmanuel REDOUTEY
Jean-Claude RIGUET
Rodo TISNADO
Bertrand de TOURTIER Président du Jury
Le lauréat du Prix de l'année précédente